



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 5 juillet 2012

ENERPLAN évolue en « Syndicat des professionnels de l'énergie solaire »

Lors de l'Assemblée Générale d'Enerplan, les membres de l'association professionnelle ont décidé de faire évoluer les statuts afin que celle-ci devienne le « Syndicat des professionnels de l'énergie solaire ».

Enerplan prend donc le statut de syndicat patronal et interprofessionnel de l'énergie solaire, au niveau national. Enerplan a pour nouvel objet social l'étude et la défense des droits, ainsi que des intérêts matériels et moraux, de ses membres, professionnels du secteur de l'énergie solaire en France.

Pour mémoire, ceux-ci sont issus des branches de l'industrie, de la construction, du commerce et des services. Les 200 membres d'Enerplan sont une majorité des PME et PMI.

Cette évolution statutaire est cohérente, car l'association constituée en 1983, a fortement renforcé son action de défense de ses adhérents ces dernières années. Enerplan veut continuer à être une force de propositions pour développer l'énergie solaire en France, en organisant son action autour de deux missions :

- Représenter et défendre les professionnels du solaire,
- Animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

« Cette évolution statutaire traduit la volonté de notre organisation professionnelle de participer pleinement au débat sur la transition énergétique française qui débutera cet automne. Nous avons présentés nos propositions pour déployer l'énergie solaire en France et développer l'emploi dans ce secteur au gouvernement via plusieurs rencontres avec les cabinets ministériels. Nous avons notamment alerté nos interlocuteurs sur l'urgence à agir pour sauver un secteur plongé dans le marasme, sans attendre la nécessaire refonte complète de la politique solaire du pays. » Thierry Mueth, président d'Enerplan

ENERPLAN, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembleurs, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens,...).

Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

www.enerplan.asso.fr

Contact presse ENERPLAN

Aurélie La Barbera

Tel : 04 42 32 43 25

aurelie.labarbera@enerplan.asso.fr